VILLEPARISIS

Annulation - Feu d'artifice

Jeudi 13 juillet - 23h

Suite à l'arrêté relatif à la protection contre les incendies des zones situés à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois et forêts en Seine-et-Marne de la Préfecture de Seine-et-Marne, **Villeparisis a le regret de vous annoncer qu'elle ne pourra pas tirer le feu d'artifice du 13 juillet.**

Mais pour célébrer ensemble la Fête nationale, retrouvez-nous pour un pique-nique Républicain dansant de 19h à 22h30 au stade des Petits Marais !

Possibilité de se garer sur le parking du centre commercial "Les portes de l'Ambrésis".

Coordonnées

Stade des Petits Marais
chemin des Petits Marais
77270
Villeparisis
Infos pratiques

Que célèbre-t-on le 14 juillet ?

La fête nationale française, également appelée 14 Juillet, est la fête nationale de la République française.

Elle a été instituée par la loi Raspail du 6 juillet 1880, pour commémorer a prise de la Bastille du 14 juillet 1789, symbole de la fin de la monarchie absolue ainsi que la fête de la Fédération de 1790, symbole de l'union de la Nation. La loi ne mentionne pas quel est l'événement commémoré : « La République adopte le 14 Juillet comme jour de fête nationale annuelle »

Liens utiles
Retour en vidéo sur l'évènement